

couple haines de quelques sectaires en supprimant les dépenses en même temps que le rem placement.

Il est, par suite, permis de penser que si la loi française avait réglé les deux questions, distinguées les deux conditions, l'agitation qui aboutit en ce moment aux projets Boulanger ne s'en fût pas produite.

La question est d'autant plus grave, en Belgique, que ce pays n'a pas le Concordat, et que nul traité international n'y garantit le recrutement du clergé.

La revue, *La Belgique militaire*, vient, dans un article fort bien fait, de résumer cette question. Pour les classes privilégiées elles-mêmes, qui cessent de s'isoler et se mêlent à la vie du peuple : telle est la thèse que développent les partisans du service personnel.

Les deux opinions-là ? Des orantes, plus que des appréhensions, plus que des faits. Et, nous venons de le dire, la tactique inspirée par ces appréhensions est elle-même d'une habileté douteuse.

Sur cette question du service personnel, nous sommes, nous l'avons vu, avec M. le comte d'Oultremont. Mais nous ne partageons pas sa manière de voir en ce qui concerne l'augmentation du contingent annuel.

La Belgique a été neutralisée et ce n'est pas par les armées qu'elle imposera le respect de sa neutralité ; c'est en s'appuyant sur le droit des gens européens. Une neutralité qui a besoin de faire appel à la force cesse d'être une neutralité. Est-il prudent à la Belgique de soulever elle-même cette question.

Qu'elle laisse l'Allemagne et la France s'épuiser en armements ; le passe les commodes, mais qu'elle profite de sa situation privilégiée pour maintenir son budget de la guerre dans des proportions modestes. Pour elle, l'impôt du sang est encore une fiction : elle n'est qu'à la dette de la caserne. Nous espérons qu'elle s'y tiendra.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Le Journal officiel publie les documents statistiques suivants sur le commerce de la France pendant les onze premiers mois de l'année 1886 : Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 novembre 1886, à 3,737,533,000 fr., et les exportations à 2,984,200,000 fr.

Table with columns for Importations and Exportations, with sub-columns for 1886 and 1885. Includes rows for 'Objets d'alimentation', 'Matières nécessaires à l'industrie', etc.

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER, PRÉSIDENT. La séance est ouverte à 2 heures. M. le ministre des finances dépose le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires. Il le demande l'urgence.

M. Dauphin dépose également un projet relatif à la prorogation des surtaxes d'octroi. Le projet est renvoyé à la commission des finances ainsi qu'un projet déposé par M. Goblet tendant à accorder un crédit supplémentaire de 105,000 francs pour complément de paiement des honoraires des préfets.

La clôture est prononcée. Le projet de résolution invitant le gouvernement à dénoncer le traité avec l'Italie est renvoyé par 102 voix contre 92.

M. Douhet, rapporteur de la loi des finances, dépose sur le bureau les douzièmes provisoires. M. Léon Say demande des explications au gouvernement sur le passage de la déclaration ministérielle, relative aux réformes financières, qui, pour la première fois, sont introduites dans nos lois. Quelle est la base de ces réformes?

L'orateur croit impossible de parler de semblables réformes. Ce que le pays demande, c'est une grande réforme des mœurs parlementaires. C'est le calme dans le commerce et l'industrie qui a besoin. Le gouvernement attend-il aussi de réorganiser le travail?

M. Léon Say critique ensuite le projet des douzièmes, pour lequel on a pris pour base les décisions de la commission du budget. C'est préjuger beaucoup de la question.

L'orateur ne peut pas accepter cette procédure, et termine en déclarant approuver la suppression de l'article 8.

M. Dauphin répond qu'il est impossible au gouvernement de venir exposer des projets qui ne sont pas terminés, et qu'il se propose d'ailleurs de diriger le mouvement créé par la Chambre en faveur des économies.

L'œuvre de réduction ne sera pas complète pour le budget de 1888, mais le gouvernement fera tous ses efforts pour ne présenter l'exercice 1889, et il étudiera la compensation des impôts et présentera un projet spécial.

L'orateur termine en priant le Sénat de voter le projet déposé par la Chambre.

M. Goblet répondant à M. Léon Say, qui demande au gouvernement de se créer une majorité stricte, dit : « Nous ne méconnissons pas notre devoir de réformer une majorité. »

C'est en approfondissant un certain nombre de questions, en indiquant leurs solutions, que nous espérons arriver.

J'ai déclaré hier, à la Chambre, que je ne gouvernerais pas avec telle ou telle proposition, mais je gouvernerai pour avoir telle ou telle réforme (Applaudissements.).

La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 7 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIALE) Séance du mercredi 15 décembre. Présidence de M. Floquet, président. La séance est ouverte à 4 heures.

M. Delliése à la parole pour adresser une question au ministre du commerce. Il demande au ministre s'il est vrai que le gouvernement français ait reçu l'avis officiel de la démission du traité par l'Italie. Si oui, quelle sera l'attitude de la France, dans le cas où la Chambre n'aurait pas le temps d'examiner la question avant le 31 décembre.

M. Floquet déclare que le ministre italien a l'intention de dénoncer le traité, et le gouvernement français recevra certainement une demande de démission.

Répondant à la seconde question, le ministre estime que la France doit garder le rôle de défendeur, car la situation est des meilleures. On ne peut pas se placer sur le terrain des susceptibilités et on ne doit prendre aucune initiative.

Après une courte réplique de M. Delliése qui insiste en faveur de la démission, M. Laur demande à transformer la question en interpellation. (Bruit.)

Voix à gauche : A un mois ! (Vives protestations à droite.)

M. Laur insiste pour la discussion immédiate. M. Floquet combat la discussion, et dit que le gouvernement ne peut pas s'engager davantage.

M. Bourgeois dit que le renvoi à un mois demandé par M. Floquet implique l'enterrement de la question.

Le renvoi est ouvert sur le renvoi à un mois ; il donne lieu à un pontage.

Le renvoi, par 260 voix contre 218, n'est pas prononcé.

M. Laur développe son interpellation. Il se déclare opposé à tout traité de commerce. Après plusieurs observations de M. Frédéric Passy, qui s'efforce d'amoindrir les considérations présentées par M. Laur, la suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La draperie à Sedan

On écrit au Courrier : A Sedan, les affaires sont légèrement calmes. On ne fait, pour ainsi dire, que du réassortiment ; il y a quelques bonnes commandes de faites : mais c'est à livrer.

Les articles se vendant le mieux sont les satins, pannes et moévacs ; pour les aérodoles, inutilité en parler, personne n'en veut à quelque prix qu'il les laisse.

La maison P. B. vient de commencer un lot de nouveautés similaires à celles de nos premières échancées, des commandes assez importantes sont faites ; on parle de 150 coupes de 35 mètres. C'était Mazamet et Verrières qui fournissaient d'habitude cette maison.

M. Jours sont peu recherchés en ce moment. Le drap lisse se vend, mais par petites coupes de 20 à 25 mètres.

Moisement du 21 au 28 novembre. DRAPIERIE LAINES 1885... 31.018 kil. Arrivages... 38.257 kil. 1887... 41.022 - Expéditions... 57.013

LA MORT

On revenant peu à peu son bon amical et enjoué qui marquait autrefois leurs relations, mais sans jamais faire allusion à la scène d'intimité tendre qui avait précédé de si peu de jours la mort d'Alicette.

Quand il la revit, elle était encore en grand deuil, et sa toilette sévère relevait encore le caractère de sa beauté, de cette beauté sombre et passionnée qui l'avait suivie au delà du détroit, et qui avait effacé peu à peu dans son souvenir l'image de la pauvre morte.

Toutefois il hésita quelque temps avant de prendre la résolution qui semblait lui être fatalement imposée. Quelque chose en lui se débattait soudainement contre l'idée de son union avec mademoiselle Tallevaut, et pourtant il finit par se persuader qu'après ce qui s'était passé entre eux, après la véritable déclaration qu'il lui avait adressée, la délicatesse et même l'honneur lui commandaient de l'épouser, dès qu'il était libre et qu'elle l'était aussi. Il était d'ailleurs trop jeune pour ne pas se remarier, et après la douloureuse expérience de son premier mariage, comment ne pas choisir entre toutes cette jeune fille d'une éducation exceptionnelle, chez laquelle il ne trouverait ni les vices d'une précoce dépravation mondaine ni l'effroitesse du préjugé religieux, mais simplement, avec une haute culture d'esprit, les sentiments et les principes d'un honnête homme ?

Par-dessus tout, il savait qu'il ne pouvait la posséder qu'en l'épousant ; et la possession de cette créature superbe, vaillante et farouche, était devenue la pensée maîtresse, la pensée unique, la pensée brulante de ses jours et de ses nuits.

Il voulut laisser passer l'anniversaire de la mort d'Alicette, et ce fut seulement au mois de juin qu'il retourna à Varville pour faire part à madame de Courteuse de sa détermination. Il lui représenta que n'ayant pas de fils, il croyait devoir à son nom et à la mémoire de son oncle de se remarier : il épousait mademoiselle Tallevaut, qui était une personne d'élite et qui, en outre, se recommandait à lui par le dévouement qu'elle avait autrefois

LAINES

ANVERS, 15 décembre. On a vendu 20 balles de laine La Plata en suite.

LE HAVRE, 15 décembre. Il a été traité 7 balles de laine du Pérou en suite, à fr. 112.50 les 100 kil.

TURBIS, 13 décembre. All-heel en toisons 9 1/2 d. à 10 1/2 d. par lb. mi-déviés dit jusqu'à 8 d., toisons d'Ecosse et moorland 4 1/2 d. à 5 1/2 d.

ODESSA, 12 décembre. Les bons prix, obtenus d'une manière si inattendue cette année ont alléché les propriétaires troupeaux et les ont rendus si exigeants, tant pour le disponible que pour toute préparation, que toute transaction devient impossible ; aussi le plus grand calme règne-t-il sur notre marché où un stock de laines communes continue à s'accumuler sans que les détenteurs veuillent rabattre de leurs prétentions qui éloignent les acheteurs.

MALBOURNE, 9 décembre. De fortes parties sont retirées aux enchères ; les laines flocces en saint bonnettes et autres ont été vendues à fr. 1 1/2 d., dit et crossbed qualités inférieures à moyennes de 3/4 d., second bonnettes qualités de 1 1/2 d., et qualités inférieures de 2 d. par lb.

Le steamer anglais Grincin est arrivé à Londres le 13 décembre, venant charger par B.-A. et Montevidéo et il prendra des laines pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer anglais Dorinda est arrivé à Brisbane le 13 décembre, venant de Londres, charger en laines.

En charge à Hobart-Town, le 14 décembre, pour Londres, steamer anglais Essex et Arabie prennent des laines.

Le steamer anglais Marina est parti le 14 décembre d'Anvers pour la Plata.

Le steamer anglais Ipswich a débarqué, le 15 décembre, à Anvers, 89 b. laine brute, venant de Harbin.

L'esteamer anglais Chesler de Grimsby, débarqué, à Anvers, 92 b. laine a. ordre.

Le steamer Parton est parti le 12 décembre de Ténériffe pour Pernambuco et B.-A., allant charger des laines.

Partis de Marseille le 14 décembre, steamer Maurice et Réunion pour la Plata, allant charger des laines et le steamer Amis allant à Bordeaux et Dunkerque avec laines en transbordement.

Le steamer Marie de Dunkerque, a relâché à Camaret le 14 décembre allant de Marseille et Bordeaux à son port avec laines en transbordement.

Arrivé à Montevideo le 4 décembre, steamer Belgrano venant charger en laines pour le Havre etc.

Le 11 décembre, steamer Ville-de-Rosario cap. Portier, venant de Dunkerque et le Havre, et reprenant charge pour ces ports.

Le steamer Edison est débarqué le 13 décembre à Marseille 21 balles laine, provenant de Constantinople, 16 de Déageh, et 30 à ordre de Constantinople.

Le port de Rio-Janeiro d'après un avis du 11 décembre, aura provenances de Montevideo.

Le steamer Parton terminant l'embarquement de laines à B.-A., le 13 décembre, pour Marseille etc.

Le steamer Matapan partira du 16 au 17 courant de Dunkerque pour Marseille, où il est attendu pour reprendre des marchandises pour la Plata.

Marchés anglais

LIVERPOOL, 14 décembre. Circulaire de MM. Rowell Frères & Co. - Liste des arrivages d'alpaga et laines, depuis notre dernière circulaire :

Table with columns: ALPAGA, LAINES. Rows for Alpaca (3) 205 balles 582 balles, etc.

1178 balles 3.958 balles alpaga. La demande est maigre, et, sauf quelques petits lots pour l'exportation, les ventes se composent d'anciens stocks de qualité médiocre en Aréquipa, pour lesquels les vendeurs se sont montrés assez peu désireux, et, dans les prix, 2.05 b. par lb. AWP 225 b. à 11 1/2 d. par lb., CLC 150 b. à 11 d. par lb. et 100 b. variétés de qualité inf. a. d. 3/4 d. et 9/8 par lb. En Vienna, 60 ont été vendues à 5. 7 1/2 par lb.

Laine. - Par suite des mauvais rapports de Londres, la demande a été limitée, et aussi à cause de l'annonce d'environ 3,750 b. Pérou et 1100 b. Lima et Chili, devant être offerts en vente le 17 courant. En conséquence les affaires par contrats à l'amiable sont sans importance et s'élèvent au pavé de 50 b. Pérou, à pleins prix.

Les laines domestiques sont calmes ; le stock des vendeurs est léger, les prix sont inchangés. Les laines coloniales ont causé un grand désappointement, même chez les plus modérés, les laines mérinos étant de 5 0/10 au dessous du cours ; septembre et celles de qualité inf. de 10 0/10 au-dessous ; les croisés ont été presque complètement ignorés.

Prix cote : Alpaga par lb. Aréquipa 0.8. 11 d. à 1 s. 2 d., Taama et Chala 0.8. 8 d. à 0.8 d., Llama, Huaziro, etc., 0.8. 8 d. à 0.8 d., moches 0.8. 1/2 d. à 0.7 d.

Alpaga : on lève : blanche belle qualité 0.7 1/2 d. à 0.8 s. 1/2 d., moyen et gros 0.8. 4 d. à 0.7 1/2 d. Pérou lavés : toisons mérinos 1 s. 0. d. à 1 s. 1 d., dito première qualité 0.8. 9 1/2 d. à 0.8. 9 1/2 d., dito deuxième qualité 0.8. 8 1/2 d. à 0.8. 9 1/2 d., dito triés et notes 0.8. 8 1/2 d. à 0.8. 10 d., pour blancs 0.8. 8 d. à 0.9 d., pour gris 0.8. 7 d. à 0.8 d., gris 0.8. 5 d. à 0.8. 6 1/2 d., toisons viennas 0.6 d. à 5 s. 9 d.

On écrit au Courrier : A Sedan, les affaires sont légèrement calmes. On ne fait, pour ainsi dire, que du réassortiment ; il y a quelques bonnes commandes de faites : mais c'est à livrer.

Les articles se vendant le mieux sont les satins, pannes et moévacs ; pour les aérodoles, inutilité en parler, personne n'en veut à quelque prix qu'il les laisse.

La maison P. B. vient de commencer un lot de nouveautés similaires à celles de nos premières échancées, des commandes assez importantes sont faites ; on parle de 150 coupes de 35 mètres. C'était Mazamet et Verrières qui fournissaient d'habitude cette maison.

M. Jours sont peu recherchés en ce moment. Le drap lisse se vend, mais par petites coupes de 20 à 25 mètres.

Moisement du 21 au 28 novembre. DRAPIERIE LAINES 1885... 31.018 kil. Arrivages... 38.257 kil. 1887... 41.022 - Expéditions... 57.013

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Les bouchers du Fouteyoux ont, depuis quelques jours, leurs étalages audacieusement débordés, les indicateurs à l'œil on pourrait toujours vainement l'un d'eux, M. Bossut-Wouters en sait quelque chose. Samedi dernier, vers sept heures du soir, une dame entrant dans sa boutique et tenta de lui enlever un beau gigot qui avait été attaché à l'échelle.

Mme Bossut, aperçut de la présence de notre voleuse, et la maintint en état d'arrestation jusqu'à l'arrivée de la police, qui la conduisit au violon.

Mardi, vers sept heures et demie du soir, deux individus se sont montrés dans la boutique de M. Bossut-Wouters et y ont volé vingt-huit livres de bœuf, qui pendaient à un crochet. Le bruit qui s'éleva, en déposant sur une table de magnifiques quartiers de viande, et sentant l'air, emportant huit à dix livres de bœuf, déposés sur un bloc de bois.

Le fils de M. Louis Renard, qui avait aperçu à travers les carreaux de la porte de la cuisine, se mit à se poursuivre en criant : « au vol ! » Il fut bientôt suivi par M. Bossut-Wouters, qui courut vers la rue, et aperçut deux individus qui fuyaient à toutes jambes dans la direction de la rue Richard-Lenoir. Deux personnes, qui sortaient de la maison défendue, voulurent arrêter nos gars, mais les bousculeurs et continuèrent leur chemin comme si rien n'était.

Les laines anglaises sont extraordinairement bien maintenues en dépit de la restauration des affaires. Les concessions ne s'obtiennent plus dans aucune sorte. La consommation encore considérable tend à diminuer ; un peu plus d'animation dans la branche Botany certe sémante. Les moair bruts restent fermes. Alpaga inchangés.

Filés - La demande pour l'exportation ne s'accroît pas. Les consommateurs ne traitent qu'à fur et à mesure les cours de filateurs sont fermes en général. Quelques concessions s'obtiennent par ici ; par là sur les lins simples ; les moair font exception ; ils sont faibles et dépréciés.

Tissus. - Peu de nouvelles affaires se traitent dans ces sortes, et les manufactures maintiennent difficilement leurs prix.

ROUBAIX, 13 décembre. Petit accroissement d'affaires en laine ; la légère faiblesse des prix engage les fabricants à assortir leurs stocks.

Fillette. - Public peu nombreux aujourd'hui et affaires calmes. L'époque rapproché de l'approvisionnement des stocks est la cause de ce ralentissement. Les prix sont inchangés ; les b-neurs sont peu anxieux de vendre ; le marché est maigre en articles de Yorkshire, les prix sont inchangés.

MANCHESTER, 14 décembre. Les filés les plus généralement inactifs et quoique les cotations restent nominativement sans changement, les meilleurs prix de vente n'ont pas été facilement obtenables. En tissus les fabricants maintiennent fermement le prix, mais la demande est décidément plus calme.

Les abritings convenables pour la Chine sont recherchés, quoique le difficulté de délivrer la marchandise entraîne les affaires. Les autres tissus ne sont que médiocrement demandés, tant pour l'exportation que pour la consommation.

En charge à Hobart-Town, le 14 décembre, pour Londres, steamer anglais Essex et Arabie prennent des laines.

Le steamer anglais Marina est parti le 14 décembre d'Anvers pour la Plata.

Le steamer anglais Ipswich a débarqué, le 15 décembre, à Anvers, 89 b. laine brute, venant de Harbin.

L'esteamer anglais Chesler de Grimsby, débarqué, à Anvers, 92 b. laine a. ordre.

Le steamer Parton est parti le 12 décembre de Ténériffe pour Pernambuco et B.-A., allant charger des laines.

Partis de Marseille le 14 décembre, steamer Maurice et Réunion pour la Plata, allant charger des laines et le steamer Amis allant à Bordeaux et Dunkerque avec laines en transbordement.

Le steamer Marie de Dunkerque, a relâché à Camaret le 14 décembre allant de Marseille et Bordeaux à son port avec laines en transbordement.

Arrivé à Montevideo le 4 décembre, steamer Belgrano venant charger en laines pour le Havre etc.

Le 11 décembre, steamer Ville-de-Rosario cap. Portier, venant de Dunkerque et le Havre, et reprenant charge pour ces ports.

Le steamer Edison est débarqué le 13 décembre à Marseille 21 balles laine, provenant de Constantinople, 16 de Déageh, et 30 à ordre de Constantinople.

Le port de Rio-Janeiro d'après un avis du 11 décembre, aura provenances de Montevideo.

Le steamer Parton terminant l'embarquement de laines à B.-A., le 13 décembre, pour Marseille etc.

Le steamer Matapan partira du 16 au 17 courant de Dunkerque pour Marseille, où il est attendu pour reprendre des marchandises pour la Plata.

Ne prenez qu'elles !

Ferme de Corbous Seine et-Marne). Je souffrais depuis plusieurs mois d'un point de côté qui ne cessait de m'inquiéter, et je me voyais obligé de me faire soigner par plusieurs médecins sans résultat, lorsque j'eus connaissance de la Pilule Suissesse à 1 fr. 50; elle m'était venue recommandée par un ami, et j'en pris quelques paquets ; elle m'a rendu l'appétit et les forces et maintenant j'en dors parfaitement ; elles sont très bonnes à prendre. Emilien Simon, Signataire légalisée. 1887

TOURCOING

Société de géographie. - Les sciences de géographie obtiennent ici une telle vogue que, jusqu'ici, bien avant l'heure fixe pour la conférence d'histoire, les auteurs se réunissent et s'occupent de l'actualité. Cette conférence, qui s'est tenue le 12 courant, a été très intéressante et a donné lieu à de nombreuses communications.

On avait exposé le but de la formation d'une section géographique à Tourcoing et les avantages à en retirer soit par les conférences, soit par le bulletin qui constituerait une lecture assez instructive qu'on ne saurait se dispenser de lire. M. le baron Michel, tenant la compétence comme explorateur et le grand talent d'orateur son bicus confus.

La conférence, après avoir montré l'importance que les Anglais ont su donner à leurs colonies d'Australie, donne, sur ce pays, une idée nouvelle en France, des détails pleins d'intérêt. L'Australie, quinze fois plus grande que la France, se divise en trois parties : l'Australie Orientale, l'Australie centrale et l'Australie de l'Ouest qui est la colonie anglaise.

Le pays est formé de montagnes et de plaines sablonneuses, dont quelques-unes, qui paraissent d'abord fertiles, ont été, depuis défrichées ; le grand inconvénient, c'est le sécheresse qui fait parfois périr un grand nombre de moutons.

Au point de vue historique, M. le baron Michel rappelle que l'Australie, découverte en 1606 par le hollandais, fut découverte en 1770 sous la domination des Français, qui s'en servirent comme lieu de détention, à être primitivement colonisée par des condamnés.

Le conférencier, après avoir montré l'importance que les Anglais ont su donner à leurs colonies d'Australie, donne, sur ce pays, une idée nouvelle en France, des détails pleins d'intérêt. L'Australie, quinze fois plus grande que la France, se divise en trois parties : l'Australie Orientale, l'Australie centrale et l'Australie de l'Ouest qui est la colonie anglaise.

Le pays est formé de montagnes et de plaines sablonneuses, dont quelques-unes, qui paraissent d'abord fertiles, ont été, depuis défrichées ; le grand inconvénient, c'est le sécheresse qui fait parfois périr un grand nombre de moutons.

Au point de vue historique, M. le baron Michel rappelle que l'Australie, découverte en 1606 par le hollandais, fut découverte en 1770 sous la domination des Français, qui s'en servirent comme lieu de détention, à être primitivement colonisée par des condamnés.

Le conférencier, après avoir montré l'importance que les Anglais ont su donner à leurs colonies d'Australie, donne, sur ce pays, une idée nouvelle en France, des détails pleins d'intérêt. L'Australie, quinze fois plus grande que la France, se divise en trois parties : l'Australie Orientale, l'Australie centrale et l'Australie de l'Ouest qui est la colonie anglaise.

Le pays est formé de montagnes et de plaines sablonneuses, dont quelques-unes, qui paraissent d'abord fertiles, ont été, depuis défrichées ; le grand inconvénient, c'est le sécheresse qui fait parfois périr un grand nombre de moutons.

Au point de vue historique, M. le baron Michel rappelle que l'Australie, découverte en 1606 par le hollandais, fut découverte en 1770 sous la domination des Français, qui s'en servirent comme lieu de détention, à être primitivement colonisée par des condamnés.

Le conférencier, après avoir montré l'importance que les Anglais ont su donner à leurs colonies d'Australie, donne, sur ce pays, une idée nouvelle en France, des détails pleins d'intérêt. L'Australie, quinze fois plus grande que la France, se divise en trois parties : l'Australie Orientale, l'Australie centrale et l'Australie de l'Ouest qui est la colonie anglaise.

Le pays est formé de montagnes et de plaines sablonneuses, dont quelques-unes, qui paraissent d'abord fertiles, ont été, depuis défrichées ; le grand inconvénient, c'est le sécheresse qui fait parfois périr un grand nombre de moutons.

Au point de vue historique, M. le baron Michel rappelle que l'Australie, découverte en 1606 par le hollandais, fut découverte en 1770 sous la domination des Français, qui s'en servirent comme lieu de détention, à être primitivement colonisée par des condamnés.

Le conférencier, après avoir montré l'importance que les Anglais ont su donner à leurs colonies d'Australie, donne, sur ce pays, une idée nouvelle en France, des détails pleins d'intérêt. L'Australie, quinze fois plus grande que la France, se divise en trois parties : l'Australie Orientale, l'Australie centrale et l'Australie de l'Ouest qui est la colonie anglaise.

Le pays est formé de montagnes et de plaines sablonneuses, dont quelques-unes, qui paraissent d'abord fertiles, ont été, depuis défrichées ; le grand inconvénient, c'est le sécheresse qui fait parfois périr un grand nombre de moutons.

Certes de visites pour le nouvel an, l'ivoire, cristal, dent, imprimerie Journal de Roubaix, voir page 4.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du Journal de Roubaix, des bons de commande, qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

Vagabondage. - Deux ouvriers ébénistes ont rencontré, mercredi soir, en sortant de la maison de leur patron M. Henon, ébéniste, demeurant au contour St-Martin, une vieille femme qui était couchée sur le trottoir. Ils s'empressèrent de la remettre entre les mains d'un agent, qui après l'avoir interrogée la conduisit au dépôt. Elle se nomme Julie, elle est âgée de 64 ans et travaille à journées. Julie G... déjà passé en correctionnel pour vagabondage.

Un mandat d'extradition. - La gendarmerie belge a remis entre les mains de l'autorité française le nommé Pierre Boulanger condamné à 4 mois de prison pour vol, d'une quinzaine de francs.

Chronique colombophile. - Renseignements des pigeons voyageurs. - Le préfet vient de rappeler aux maîtres de notre région les conditions dans lesquelles doit s'opérer le recensement des pigeons voyageurs. Le commencement de décembre, le maire fait publier un avertissement adressé à tous les éleveurs isolés ou sociétés colombophiles de sa commune, pour les informer qu'il doit, avant le 1er janvier, faire à la mairie la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre des pigeons-voyageurs qui y sont élevés, et des directions dans lesquels ils se sont entraînés.

À cet effet, on présente aux propriétaires des pigeons-voyageurs des formulaires à déclarer, dans lesquels on leur remettra un récépissé, quand ils les auront remplies et signées.

La fanfare du Crêchet exécutera dimanche prochain, en l'église du Saint-Spécère, pendant la messe de onze heures et demie, l'ouverture de Ponce et Paganini, de Suppé, et la fantaisie : Une nuit à Grenade de Boet.

Lenoy. - On nous annonce que le voleur, qui a pénétré, il y a quelques jours, chez M. Fouldin-Lobagne, aurait été arrêté à Bruges, sous incrimination de vagabondage. Il ne sera autre, parait-il, que le fameux Louis Fourniers, condamné, on nous souvient, à trois mois de prison pour tentative de vol chez M. Bettremieux-Quit, où il fut pris par la gendarmerie en juin 1885.

Ce serait également le même qui aurait volé, il y a deux ans, chez M. Briffaut, marchand d'étoffes.

Pastiers aurait été arrêté avec un samarade : ne serait-ce pas son complice ? Car il en avait un : la gendarmerie n'a, en effet, saisi, chez M. Lobagne, deux petits verres placés près d'une bouteille, dans laquelle restaient quelques gouttes de genièvre.

Mouvement du canal de Roubaix. - Bateau Jeanne Charlotte (houille) venant de Denain ; Volonté de Ligny (houille) venant de Denain ; Jeanne Frédéric venant de Lens ; Florence (cable) venant d'Obis ; Le Vergier ; Alaccio (-) de soude venant de Cambrai ; Four d'Avoyenne (houille) venant de Beuvry ; Aristide (houille) venant de Courrières.

Arrestations pour vols. - La police a arrêté, dans la journée de mardi, un rattacheur, Alfred Delcros, âgé de 25 ans, et son ami et complice, Delphin Cavalier, t